

# BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

#32  
FÉVRIER 2019  
[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

Habitat et  
logement,  
tout pour être  
bien chez vous

P 10/13

GRAND FORMAT



# SOMMAIRE



**P 4 à 7**  
**ECHOS D'AGGLO :**  
l'actu de vos communes



**P 8 à 9**  
**ENVIRONNEMENT :**  
Votre consommation  
d'eau en ligne

**WEBTV**

Suivez en direct le prochain

conseil communautaire : 25 février 2019

à partir de 18h sur [www.bourges-plus.fr](http://www.bourges-plus.fr)

**BOURGES+ LE MAG • Février 2019 • N° 32**

**Directeur de la publication :** Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution  
**Photos :** Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • **Conception/Infographie :**  
Noémie Leonard / Camille Baudry • **Rédaction :** Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Maryline  
Prévost • **Impression :** La Touraine Rotos Vincent • **Tirage :** 58 700 exemplaires • **Diffusion :**  
Médiapost • **Édité par :** la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch /  
18000 Bourges / Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



**P 10 à 13**  
**GRAND FORMAT :**  
Habitat et logement,  
tout pour être bien chez vous



**P 14 à 15**  
**REFLETS D'AGGLO :**  
Lissay-Lochy



**P 16 à 17**  
**L'ANGLE ECO :**  
Bourges Plus devient  
« Territoires d'industrie »

**P 18**  
**LES RDV DE L'AGGLO**

**P 19**  
**L'AGGLO EN BREF**



## Bienvenue à Mehun-sur-Yèvre dans notre Communauté d'Agglomération de Bourges Plus

Notre agglomération s'est agrandie depuis le 1er janvier dernier. La commune de Mehun-sur-Yèvre fait désormais partie de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus et nous sommes très heureux qu'elle partage désormais notre communauté de destin.

Notre agglomération est jeune, elle a été créée le 21 octobre 2002. Son périmètre s'est étoffé. Ses compétences se sont enrichies au cours de ces dernières années avec notamment la politique de la ville, la promotion du tourisme ou encore la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Notre agglomération est une structure efficace qui rassemble nos forces et harmonise nos actions.

Elle construit le présent et imagine l'avenir de nos territoires.

Elle a une ambition partagée par toutes les communes de l'agglomération de Bourges.

C'est essentiel que notre Communauté d'agglomération s'agrandisse. Plus elle élargira son périmètre, plus elle sera forte, plus elle pèsera face aux autres pôles de la région Centre-Val-de-Loire...

Nous pourrions alors exister derrière les deux métropoles de notre région, avec une taille critique faisant de notre territoire un interlocuteur crédible à l'échelle régionale et attractif à l'échelle nationale.

L'équipe communautaire et moi-même sommes totalement mobilisés pour doter notre agglomération d'équipements performants et de services modernes. Nous aurons l'occasion de le démontrer encore cette année avec de nombreux projets comme la construction de la Station d'épuration, la mise en place du plan vélo intercommunal ou encore le lancement du Nouveau Plan de Renouveau Urbain.

**Pascal Blanc**

Président de Bourges Plus  
Maire de Bourges



## Saint-Doulchard

### La 35<sup>e</sup> Foire aux vins de Saint-Doulchard se déroule les 2 et 3 mars 2019

Comme chaque année, le Comité des Fêtes de Saint-Doulchard organise en partenariat avec la Ville, la 35<sup>e</sup> édition de la Foire aux Vins au Centre Socio Culturel. Cette manifestation réunit viticulteurs de toute la France et producteurs de la région pendant deux jours, le samedi 2 de 14h à 20h et le dimanche 3 mars de 10h à 19h.

Plus de 35 exposants avec de nombreuses animations permettant de gagner des bons d'achat. Une nouvelle occasion de redécouvrir le Centre Socio Culturel, rénové et plus accessible.

# L'ACTU DE VOS COMMUNES

## ÉCHOS D'AGGLO



## Marmagne

Inauguration des aménagements du « Grand Large » à Pont-Vert dans le cadre du Canal de Berry à vélo en présence, notamment, de Véronique Fenoll, Présidente du Syndicat du Canal de Berry. Ce projet est financé en partie par Bourges Plus.

Marmagne est la seconde commune du Cher, sur les 37 concernées, à bénéficier d'un aménagement finalisé. Cet ambitieux projet de territoire s'inscrit parfaitement dans notre démarche de valorisation et d'attractivité. Après la mise en place, cet été, d'une aire de camping-car, d'autres projets sont à l'étude avec des porteurs de projets privés (guinguette, food trucks, location et réparation de vélos, gîtes flottants...). Une initiative qui en appelle d'autres, pour faire de Marmagne une étape incontournable sur ce bel itinéraire dédié aux cyclotouristes et aux promeneurs !



## Plaimpied-Givaudins

La salle des Bains-douches à Plaimpied-Givaudins a subi d'importants travaux de rénovation. Utilisée par les associations pour leurs activités, elle présente désormais un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite grâce à une rampe adaptée et des sanitaires accessibles aux handicapés.

Grâce au dispositif de financement TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) pour lequel Bourges Plus a été retenu, le bâtiment dispose maintenant d'un niveau d'isolation thermique très élevé obtenu par une isolation extérieure et par l'installation de fenêtres et portes à double vitrage.

Afin de compléter cette remise à neuf, une remise aux normes de l'installation électrique et une réfection des peintures ont été réalisées.

# L'ACTU DE VOS COMMUNES

**ÉCHOS D'AGGLO**



## Berry-Bouy

L'accessibilité de l'église a été revue avec une rampe d'accès et une place de parking pour personne handicapée. L'aménagement de la place de l'église est venue compléter cet ensemble pour favoriser les commerces de proximité. La salle des Associations ainsi que le vestiaire de foot ont fait l'objet de réhabilitation énergétique (huisseries, toiture, bardage extérieur, travaux d'isolation intérieurs).

Le gîte du Moulin a lui aussi bénéficié de travaux, remplacement des volets et fenêtres et installation d'une chaudière à géothermie. Ces travaux ont été réalisés par des artisans locaux et financés par :

> les fonds de concours de l'agglomération

> une subvention de la DETR

(dotation d'équipement des territoires ruraux)

> les subventions au titre de la CEE

(communauté économique européenne) et de TEPCV  
(territoire à énergie positive pour la croissance verte)

> le financement propre de la commune

# L'ACTU DE VOS COMMUNES

## ÉCHOS D'AGGLO

## Saint-Germain-du-Puy

La commune de Saint-Germain-du-Puy s'est équipée d'un second véhicule électrique : un "goupil".

Ce véhicule, d'un encombrement faible, permet pourtant le transport de lourdes charges diverses. Modulable, il permet de s'adapter aux besoins des services municipaux pour le transport de matériaux divers, d'une citerne d'eau par exemple. Autre avantage : il est silencieux et préserve ainsi la tranquillité des administrés lors des interventions matinales des agents.

L'acquisition de ce Goupil a bénéficié d'une subvention au titre du bonus électrique, du SDE (syndicat départemental d'énergie) et de la prime à la conversion en remplacement d'un ancien véhicule.



## La Chapelle Saint-Ursin

Emmaüs du Cher organise deux fois par an, sur le site du Verniller à La Chapelle, une grande vente (premier week-end de juin et premier week-end de décembre). Lors de la grande vente des 1<sup>er</sup> et 2 décembre dernier, ce sont plus de 4 500 visiteurs qui ont parcouru les allées des magasins et du barnum, installé spécialement sur la pelouse.

Toutes les compagnes et compagnons et de nombreux amis et bénévoles étaient mobilisés pour accueillir et servir les clients. Au total ils étaient près d'une centaine ! Un très beau succès !

# L'ACTU DE VOS COMMUNES

## ÉCHOS D'AGGLO



## Saint Michel de Volangis

### **Construction d'une bibliothèque municipale et d'un accueil périscolaire - mise en accessibilité des sanitaires du centre socio-culturel**

Les services d'accueil périscolaire et de bibliothèque existent déjà sur la commune, dans un bâtiment préfabriqué qui présente un état de vétusté et d'obsolescence tel que sa réhabilitation doit être écartée. En outre, les surfaces disponibles sont insuffisantes. La volonté des Elus est de favoriser l'attachement à la commune, en améliorant le bien vivre ensemble et en préservant le patrimoine architectural et paysager.

C'est dans cet esprit qu'a été décidée la construction d'un bâtiment commun de 172,81 m<sup>2</sup>, destiné à regrouper sur un même site, les services d'accueil périscolaire (61,15 m<sup>2</sup>) et la bibliothèque (111,66 m<sup>2</sup>), de manière à conforter les équipements existants et à redonner au bourg une centralité.

La mise en accessibilité des sanitaires du Centre Socio-Culturel sera réalisée en parallèle.

# Votre consommation d'eau bientôt à portée de clic

***Vous pourrez bientôt suivre votre consommation d'eau en ligne depuis votre nouvel Espace abonné, disponible sur le site Internet de Bourges Plus. Un nouvel outil simple et utile à découvrir en février !***

Depuis 2017, Bourges Plus déploie un système de relève à distance des compteurs d'eau dans l'Agglomération. Le but est de limiter les fuites d'eau chez les abonnés, mais aussi de permettre aux habitants de suivre leur consommation. Actuellement, 60 % des compteurs sont équipés du nouveau dispositif.

À partir de février, **le site Internet de Bourges Plus** vous permettra de consulter gratuitement votre consommation d'eau et de retrouver vos factures dans un nouvel Espace abonné. Ce service est rendu possible grâce au changement du système informatique de l'Agglomération, évolution qui a également permis la refonte de votre facture d'eau et la mise en place d'une facturation au semestre pour l'ensemble des abonnés.

**A noter : Pour activer votre Espace abonné, rendez-vous en février sur le site Internet de Bourges Plus, muni d'une facture d'eau. Une adresse e-mail vous sera demandée.**

Le prestataire de Bourges Plus, la société *Océa Smart Building*, chargée du remplacement des compteurs, aura démarché d'ici quelques mois

l'ensemble des abonnés du territoire. Avant la période estivale et sous réserve de contraintes techniques particulières, la relève à distance des compteurs d'eau sera effective pour les compteurs équipés. Ils seront alors relevés chaque semaine grâce à un système installé sur les camions de collecte des ordures ménagères.

Les abonnés qui n'ont pas souhaité autoriser l'accès à leur compteur d'eau recevront dans le courant de cette année une dernière relance. S'ils font le choix de ne pas équiper leur compteur d'un système de relève à distance, ils auront la possibilité, en remplissant un formulaire de demande disponible sur le site Internet de Bourges Plus, de souscrire à l'option « Relève manuelle » qui est payante.



## **La gestion de l'eau à Lissay-Lochy et Vorly**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, Bourges Plus assure la gestion de l'Eau pour les communes de Lissay-Lochy et Vorly. Ce changement de mode de gestion modifie les modalités de votre facturation. Sur ces deux communes, les abonnés continuent, en effet, à recevoir deux factures par an, auparavant en juillet et en décembre. Les mois de réception de ces factures sont amenés à changer.

Les abonnés ayant souscrit au prélèvement mensuel d'un acompte sur leur facture d'eau devront réaliser une nouvelle demande, après réception de leur prochaine facture d'eau. En effet, le mandat SEPA délivré à la société Véolia (en charge des deux communes jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2018) n'est pas transmissible à l'Agglomération. Les personnes souhaitant poursuivre le prélèvement d'un acompte devront donc remplir une demande à destination de Bourges Plus.

## Avez-vous une mare chez vous ?

Bourges Plus souhaite renforcer ses connaissances sur le patrimoine naturel présent sur son territoire. A ce titre, elle invite les habitants de l'agglomération à signaler s'ils possèdent une mare dans leur jardin. En effet, les mares jouent un rôle important dans la préservation de l'environnement.

Même si elles ne font que quelques mètres carrés, ces espaces humides constituent :

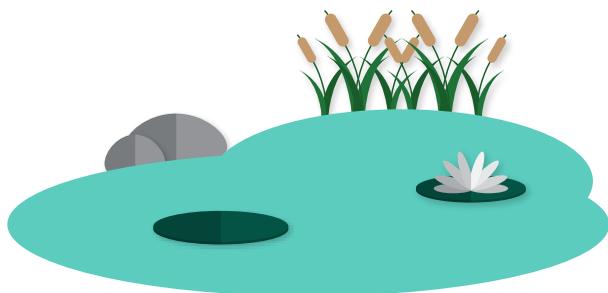
> un espace de vie pour de nombreux animaux (batraciens, insectes, mollusques ...) qui peuvent y réaliser tout ou partie de leur cycle de vie

> un réservoir de nourriture et d'eau pour les oiseaux et les mammifères vivant autour de la mare

> un espace de fraîcheur pour les humains (la présence de l'eau crée un îlot de fraîcheur, très apprécié lors des périodes de canicule),

> un lieu d'observation et d'apprentissage pour découvrir la micro-faune locale.

Si une mare est présente sur votre propriété et que vous souhaitez contribuer à enrichir les connaissances environnementales de notre agglomération, nous vous invitons à transmettre à l'adresse mail : [service.environnement@agglo-bourgesplus.fr](mailto:service.environnement@agglo-bourgesplus.fr) l'adresse à laquelle se trouve la mare, sa taille approximative et si possible une photo de cette mare.



## Pensez à vos sacs réutilisables



Dans le cadre de la réglementation visant à réduire les déchets, votre commerçant ne doit désormais plus vous remettre de sac à usage unique lors de vos achats (vêtements, produits de beauté,...).

Afin de vous accompagner dans cette évolution des pratiques, Bourges Plus fait fabriquer des sacs réutilisables qu'elle met gratuitement à disposition de tous les habitants de l'Agglomération.



Deux types de sacs sont réalisés : **une version bleue** fabriquée en France à partir de pantalons en jeans, **une version rouge** réalisée à partir de bouteilles d'eau recyclées. N'hésitez pas à les demander !

Ces sacs sont disponibles **gratuitement** dans vos mairies ou auprès du **service Clientèle de Bourges Plus** (4 boulevard de l'avenir à Bourges).

## L'agenda du compost

### Composter ses mouchoirs, un geste plus que logique

Le mouchoir étant constitué de cellulose, il se dégradera en quelques jours seulement dans votre compost ! En outre, son fort pouvoir absorbant permettra de compenser la liquéfaction de certains fruits ou légumes dans votre compost.

Toutefois, le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas : un mouchoir en tissu ne se compostera pas mais vous pourrez le réutiliser de nombreuses fois. Pensez-y !

# **Habitat et logement, tout pour être bien chez vous**

**L'Agglomération Bourges Plus**

**propose aux propriétaires occupants  
et bailleurs désireux de réaliser des  
travaux de rénovation un large panel  
d'aides et d'accompagnements.**

**Tour d'horizon sur les dispositifs mis  
en place et sur les modalités pour en  
bénéficier.**



A Bourges, cette maison passive, implantée plein sud, présente une haute performance en matière d'isolation et d'étanchéité à l'air.

 n ne le sait pas forcément, mais dans le cadre de sa compétence Équilibre social de l'Habitat, Bourges Plus peut intervenir et octroyer des aides à l'amélioration de l'habitat privé. À ce titre, dès cette année, l'Agglomération portera deux dispositifs d'intervention : l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) et l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (Opah-ru), dédiée au centre-ville avec l'opération « Action Cœur de Ville ». Pour rappel, les Opah ont pour but de redynamiser le marché immobilier du territoire via la requalification du parc privé par des aides incitatives et un accompagnement renforcé en direction des propriétaires occupants et bailleurs. Les particuliers sont accompagnés par Bourges Plus dans le montage administratif, technique et financier des dossiers de subvention.

Aujourd'hui, avec un conseil « à la carte » et un suivi personnalisé, le guichet unique du service Habitat de Bourges Plus informe et guide le propriétaire pour toute demande d'aide de travaux visant à une meilleure efficacité énergétique de leur logement, d'adaptation aux handicaps ou de résorption de l'insalubrité.

Ce guichet unique intervient en lien avec la Plateforme énergie'nov, qui conseille tous types de propriétaires sur les rénovations énergétiques et facilite leur mise en relation avec les professionnels du Bâtiment. La Plateforme énergie'nov se charge, en effet, de centraliser les entreprises / artisans « Reconnu Garant de l'Environnement » et de leur apporter une formation de haute qualité. La finalité des programmes de rénovation est, bien sûr, de répondre aux besoins actuels en requalifiant les logements, de lutter contre la vacance en remettant sur le marché des logements de qualité, mais aussi de réduire la précarité énergétique et d'anticiper le vieillissement de la population en adaptant les logements. Les objectifs fixés dans les deux programmes d'amélioration de l'Habitat s'élèvent à 695 logements sur une durée de cinq ans.

## Aide énergie nov'

Cette action conduite par Bourges Plus\* accompagne les propriétaires dans des travaux de rénovation énergétique de qualité pour des logements individuels situés sur le territoire de l'Agglomération. Pour bénéficier de cet accompagnement gratuit et sans condition de revenus, le demandeur est invité à contacter l'Espace Info Énergie du Cher.

Après détermination sur site des travaux à engager, énergie nov' guidera le propriétaire dans la définition de son projet par un conseil neutre afin d'optimiser le montage administratif et financier, via un pré-plan de financement incluant aides et prêts existants.

Par ailleurs, énergie nov' aidera le propriétaire à trouver les interlocuteurs et entreprises ou groupements d'artisans parmi ceux formés à une méthode globale et performante en matière de rénovation énergétique par une approche maîtrisée des coûts.

Un état des lieux collectif de l'habitation sélectionnée par énergie nov' est prévu dans la formation du groupement de professionnels. À ce titre, énergie nov' s'adresse aux entreprises certifiées « Reconnu Garant de l'Environnement », désireuses d'intégrer le dispositif.

*\*avec l'État, les collectivités territoriales, les organisations consulaires et professionnelles liées au Bâtiment, l'Espace Info Énergie du Cher*

*Pour les particuliers - Espace Info Énergie du Cher 18 - 8, rue Émile Hilaire Amagat, tél. 02 46 08 11 02 - cher@infoenergie-centre.org*

*Pour les professionnels - Bourges Technopole, avenue de Lahitolle, tél. 02 46 08 10 79 et sur xavier.daguin@agglo-bourgesplus.fr*

### La rénovation 2018 avec Bourges Plus en chiffres

- **1 500 000 € de travaux** financés sur la Communauté d'agglomération, via des aides de l'ANAH et de Bourges Plus : 30 dossiers engagés pour des travaux « Autonomie »

- **73 dossiers engagés** pour des travaux « Économies d'énergie »

- **5 dossiers engagés** pour des travaux lourds (habitat dégradé)

## Le Label Logement étudiant

Ce dispositif référence des logements adaptés au public des étudiants et des jeunes actifs dans le but de faciliter la mise en relation entre l'offre (propriétaire) et la demande (jeune en recherche de logement).

Pour prétendre à ce label, le logement doit répondre à des critères sur la qualité de l'habitat, le montant du loyer ou sa localisation par rapport aux lieux d'études ou d'apprentissage.

*La liste de ces logement labellisés est consultable sur le site Internet de Bourges Plus (www.agglo-bourgesplus.fr, onglet « Résider » puis « Label logement étudiant »)*

## Aide aux « Économies d'énergie »

Bourges Plus subventionne les travaux d'« économie d'énergie » : isolation (mur, combles, menuiseries...), changement de système de chauffage (chaudière, poêle, radiateurs...), ventilation. Les dossiers instruits peuvent concerner des projets d'une seule nature (isolation, chauffage), un bouquet de travaux et des programmes engagés par des propriétaires dépassant les plafonds de ressources de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat.)



À Saint-Doulchard, exemple d'une maison proche des performances passives.



Bourges Plus et l'ANAH ont subventionné la réhabilitation de l'hôtel particulier de Linières, dans le centre ancien de Bourges.



À Saint-Doulchard, exemple d'une maison proche des performances passives.

## Pensez-y

Vous pouvez vous renseigner sur votre projet immobilier et sur certaines aides auxquelles vous pouvez prétendre sur auprès de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

[www.anah.fr](http://www.anah.fr) ou sur [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

Agence Nationale de l'Habitat du Cher  
6, place de la Pyrotechnie, tél. 08 20 15 15 15



Avant



Pendant les travaux



Après

## Aide « Habitat indigne ou très dégradé »

Cette aide de l'Agglomération permet de financer des travaux lourds afin de résorber l'insalubrité ou une dégradation importante (électricité, plomberie, toiture...) du logement, ainsi que les travaux d'économies d'énergie réalisés dans ce cadre. Le logement doit présenter des dégradations importantes (évaluées à partir d'une grille de notation) pour pouvoir prétendre à cette aide.

## Aide à l'« Autonomie » des personnes âgées ou handicapées

La fédération Soliha, acteur associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat, anime le Programme d'intérêt Général « Bien chez moi » porté par le Conseil départemental. Ce programme permet d'obtenir des aides financières pour adapter des logements aux contraintes des personnes âgées ou handicapées (sous condition de ressources ou reconnues handicapées). L'installation d'une douche, d'un monte-escalier ou de volets roulants peut ainsi être subventionnée.

**Soliha Cher** (dispositif autonomie « Bien chez soi »)  
Parc COMITEC 15, rue Jules Ferry-Bourges, tél 02 48 68 20 46 - soliha.fr

Dans le courant de l'année 2019, une **Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville** ouvrira ses portes dans le centre de Bourges, afin que propriétaires et locataires puissent trouver, dans un même lieu, les réponses à leurs problématiques d'habitat. Cet espace d'accueil, d'information et d'orientation sera animé par le service Habitat de Bourges Plus, avec des permanences assurées par les principaux partenaires en matière d'aides à l'habitat (Agence Nationale de l'Habitat - ANAH, associations, institutions publiques...).

**Service Habitat de Bourges Plus :**  
23-31, boulevard Foch / guichet unique, au 02 46 08 10 64 ou par mail à [matthieu.vignane@agglo-bourgesplus.fr](mailto:matthieu.vignane@agglo-bourgesplus.fr)



## 3 QUESTIONS À... Bernadette Goin,

7<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée à la « Rénovation urbaine, au Logement et à l'Équilibre social de l'Habitat » à Bourges Plus

### 1/ Quel rôle peut jouer une collectivité territoriale comme Bourges Plus en matière de rénovation de l'habitat ?

« Bourges Plus dispose des compétences d'équilibre social de l'habitat et de rénovation urbaine, ce qui lui permet d'intervenir sur le volet rénovation à des fins environnementales et de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé. Ainsi, l'Agglomération agit en faveur de l'amélioration de l'habitat privé en octroyant ses aides aux propriétaires occupants et bailleurs. Ces aides permettent d'améliorer la performance énergétique des logements, de les adapter à la perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap, de lutter contre l'habitat indigne et dégradé... mais aussi de favoriser le redressement des copropriétés fragiles. »

### 2 / Le propriétaire a toutefois souvent l'impression de se retrouver devant un méandre d'aides et de dispositifs...

« C'est vrai, les aides à l'amélioration de l'habitat sont multiples et dépendent de nombreux acteurs publics et privés. En outre, les conditions d'éligibilité sont diverses et compliquent la lecture des conditions d'accès aux différentes aides. Bourges Plus a donc fait le choix d'accompagner les propriétaires, bailleurs ou occupants, dans leurs projets de travaux et leurs démarches administratives de demande d'aides. À ce titre, énergie nov' propose un accompagnement à la définition des projets de travaux et/ou à l'établissement d'un plan de financement dans le cadre d'une rénovation globale. L'Agglomération a également décidé de renforcer l'accompagnement des propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH et de Bourges Plus au moyen d'une équipe dédiée à l'information, l'accueil des propriétaires et au montage des dossiers de demande de subventions. »

### 3/ Pour conclure, pourquoi la rénovation urbaine et la mise en conformité de logements constituent-elles un enjeu majeur (social, environnemental) à court et moyen termes ?

« La rénovation urbaine, notamment en cœur de ville, représente un enjeu important pour l'agglomération en terme d'attractivité, mais elle constitue aussi une priorité majeure sur le plan environnemental, en matière d'économies d'énergie et de vie sociale. Limiter les consommations d'énergie permet une réduction notable des dépenses énergétiques. Par ailleurs, sur un territoire où la problématique du vieillissement de la population demeure importante, l'adaptation des logements permet le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible et un gain d'autonomie. »

**Catherine Viau,**

**Maire de Lissay-Lochy,**

**15<sup>e</sup> Vice-Présidente « Incendie et secours,  
Plan Climat » à Bourges Plus**



# LISSAY-LOCHY, la ruralité assumée

**Située au sud de l'Agglomération,  
Lissay-Lochy est une commune  
à forte dominante rurale.**

**Ce qui ne l'empêche pas de tirer  
son épingle du jeu sur le plan  
démographique, avec  
une population jeune.**

Avec 229 habitants\*, Lissay-Lochy fait partie des communes les moins peuplées de Bourges Plus. Pour autant, cela n'est pas synonyme de population vieillissante. « Nous avons la chance de compter des couples dont des actifs qui vont principalement travailler à Bourges » souligne Catherine Viau, maire de Lissay-Lochy depuis 2008. Pour la petite et la grande Histoire, Lissay-Lochy est le fruit de la fusion en 1831, des bourgs de Lissay et Lochy. Avec une forte activité agricole et la présence de propriétaires terriens, la commune conserve l'image d'un territoire rural ayant évolué au fil du temps. « Jusque dans les années 70-80, l'élevage de moutons a été très important et aujourd'hui, il reste huit céréaliers. »

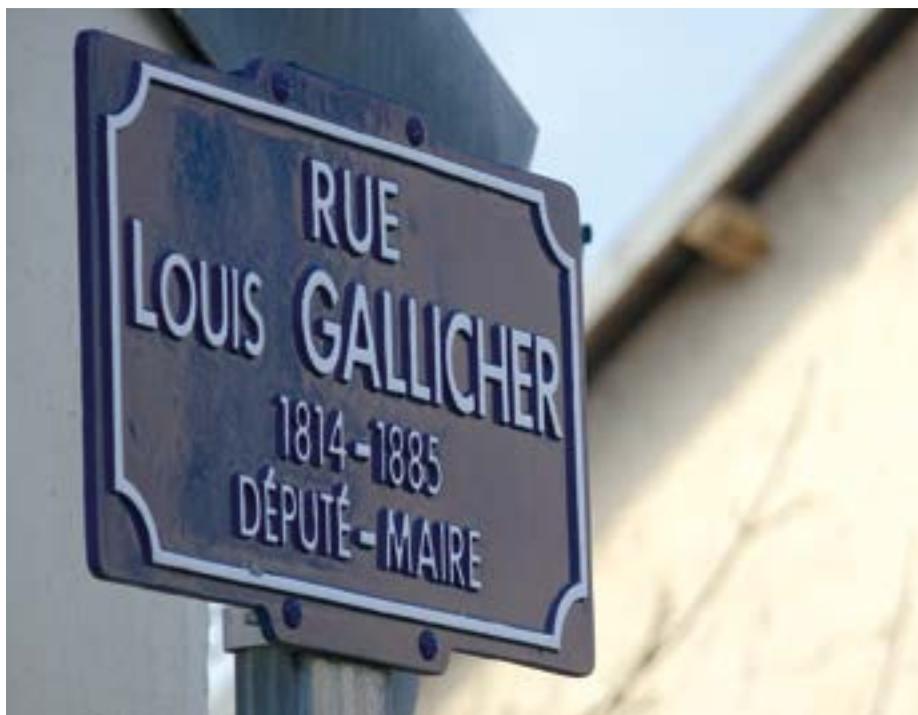
Si Lissay-Lochy ne dispose plus d'école depuis la fermeture en 1985 de la dernière classe, les petits Licayolais bénéficient du rattachement scolaire avec les établissements Maternelle et Élémentaire de Levet et Plaimpied-Givaudins.

Sur le plan économique, la commune a développé un tissu d'artisans et de petites entreprises (menuisier d'Art, tapissier, menuisier, transporteur forestier, esthéticienne à domicile, restaurateur). « Et bientôt, un épicier ambulant viendra compléter l'offre commerciale. »

Traversée par la D2144 et desservie par les routes D34 et D38, Lissay-Lochy offre donc le visage de la ruralité assumée. « Mais nous ne sommes pas une commune dortoir, insiste la maire Catherine Viau, car nous mettons en place des actions comme le jardin pédagogique, la fête de la musique, des activités de bien-être et des rendez-vous d'échange pour les habitants, » Côté projets, après les travaux réalisés au cours du premier mandat et du début de celui-ci (sécurisation des entrées de bourg, enfouissement au 3/4 de l'éclairage public, restauration de l'église...), la rénovation du mur du cimetière et de la chapelle est programmée pour 2019. À plus long terme, dans le cadre du PLUI\*\* de l'Agglo d'ici à 2030, la population pourrait augmenter de 30 à 40 habitants. En attendant, à Lissay-Lochy, la vie s'écoule doucement... et sûrement.

*\*Sources : Insee, Recensement de la population 2016 en géographie au 01/01/2018, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.*

*\*\*Plan local d'urbanisme intercommunal*



### Un député de génie

Le 10 septembre 1814, Louis Gallicher naît à Lissay-Lochy. Ce brillant élève du lycée de Bourges est reçu en 1834 à l'École Centrale, d'où il sort en juillet 1837, à 23 ans, diplômé en ingénierie civile. En 1839, il prend la direction de l'usine paternelle de Bigny, puis devient fermier du Domaine de Gargots, introduisant le premier taureau Durham dans la région. Ses nombreux voyages, notamment en Angleterre, vont faire de Louis Gallicher un précurseur en matière de production agricole et d'élevage. Mais là ne sera pas son seul talent... car l'homme s'intéresse à l'industrie et tente en vain en 1854, de relever les hauts-fourneaux de Bourges et les forges de Rosières, éteintes depuis 1848. Il devient maire de Lissay-Lochy de 1854 à 1858. En 1869, il achète les usines de Rosières pour les transformer en fonderies. Conseiller municipal de Bourges en 1855, 1860 et 1865, il fournit de nombreux rapports dont un sur les Etablissements militaires qui permet à Bourges de remporter l'installation du site devant Tours. Le 8 février 1871, il est nommé député, imposant ses connaissances à l'Assemblée nationale sur l'enseignement agricole, les travaux publics et les chemins de fer. Il décède le 24 février 1885, à Vierzon-Villages, chez son fils.

## J'aime ma commune • J'aime ma commune • J'aime ma commune •

### Un jardin extraordinaire

Puis qu'un jardin, c'est une leçon de choses à ciel ouvert. Le jardin pédagogique, créé en mars 2003, fait la fierté de la commune. Ouvert de mars à octobre, le site offre aux enfants de Lissay-Lochy et des communes avoisinantes un espace de découverte de la nature et de la biodiversité lors d'ateliers encadrés par deux animateurs diplômés. Les jeunes y plantent, sèment et récoltent sur place fruits et légumes bio. Mais ce jardin est aussi accessible aux Licayolais, toutes générations confondues pour des temps de pause, de promenade, d'échange et de convivialité. En septembre, la grande Fête du Jardin permet de visiter le lieu, de profiter d'animations et de spectacles... sans oublier la dégustation de plats salés et sucrés réalisés avec les « produits locaux ». Pour la saison qui s'annonce, la thématique retenue des prochains travaux de la terre sera le médiéval. Une nouvelle invitation à parfaire ses connaissances en légumes anciens et oubliés.



### Souvenirs romains

Lissay-Lochy est inscrite sur le tracé de la Voie romaine dénommée « Chaussée de César » (entre le 1<sup>er</sup> siècle avant J-C et le 1<sup>er</sup> siècle après J-C) dans le cadastre de 1813. Cet axe reliait Bourges à Drevant et Nérès et traversait Lissay-Lochy du nord au sud. La Voie romaine est, au jourd'hui, de nouveau visible au lieu-dit Le Champ de la Fin ou Domaine de la Fin. Deux monnaies - l'une du 4<sup>e</sup> siècle à Lochy et l'autre du 2<sup>e</sup> siècle sur la voie - découvertes sur site, attestent de son existence. On retrouvera également des traces de la voie illustre au lieu-dit Le Goulet.

### Le saviez-vous ?

Rien qu'une petite année... mais c'est une année qui compte ! Le cadastre de Lissay-Lochy date de 1813, soit un an avant celui de la « grande » voisine, Bourges. Comme d'usage à l'époque, le document recense avec moult pleins et déliés, le détail des terres et du territoire de la commune. Il est visible, sur demande, en mairie.

# Bourges Plus

## devient « Territoires d'industrie »

**Bourges Plus fait partie des 124 territoires retenus par l'Etat pour bénéficier du dispositif national « Territoires d'industrie » qui vise à dynamiser les projets de territoire autour des enjeux de l'industrie de demain.**

### Un dispositif 4 en 1

Le programme, piloté à la fois par les élus locaux, les conseils régionaux l'Etat et les acteurs industriels, s'articule autour de 4 besoins : recruter, innover, attirer et simplifier (les démarches). Il consiste à mettre en place 17 mesures pour développer les infrastructures (très haut débit, outils numériques...), l'innovation et faciliter le recrutement des entreprises industrielles en local (qualité de vie, formations en lien avec les besoins...). Il représente une réelle opportunité pour l'Agglomération de renforcer son attractivité en valorisant son activité industrielle.



© INSA

### Bourges Plus, une histoire d'industrie

Le dispositif a retenu Bourges Plus du fait de sa riche histoire industrielle, mais aussi pour la présence sur place d'un pôle d'excellence industrielle, d'entreprises d'ampleur (Nexter, MBDA...) et d'un réseau de PME prometteuses, « des pépites » comme les définit Pascal Blanc, Président de l'Agglomération. Bourges Plus cherche, de par sa compétence de soutien au Développement Economique, à valoriser son territoire en créant un environnement de plus en plus attractif pour les financeurs, les établissements de formation, les entreprises...et les candidats, notamment les cadres supérieurs.



© BASE 702 d'AVORD

### Créer un écosystème industriel

Désormais, à charge pour Bourges Plus d'argumenter auprès de l'Etat, d'ici le mois de mars, sur sa volonté de créer une filière industrielle à part entière qui réunisse de multiples secteurs (agroalimentaire, pharmaceutique, luxe...) déjà présents sur le territoire, en poursuivant sa spécialisation dans la Défense, l'aéronautique et la cybersécurité. « C'est une chance pour nous, explique Pascal Blanc, une chance que nous devons saisir en agissant ensemble ». Avantages financiers et fonciers, qualité de vie, formations sur place, recrutement, soutien au développement seront autant de points à travailler en collaboration avec les acteurs locaux comme l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM). « Nous devons créer un écosystème qui donne envie de venir ou d'investir ici » résume Harold HUWART, Vice-Président de la Région chargé de l'Économie et membre de la mission Territoires d'industrie. Au printemps prochain, le Gouvernement décidera de la part des 1,3 milliards de budget du programme qui sera allouée à chacun des 124 territoires, en fonction des besoins et des projets estimés.



Visite de la plateforme de fabrication additive du CETIM-CERTEC Centre-Val de Loire le lundi 7 janvier en présence du Vice-Président de la Région chargé de l'Économie et membre de la mission Territoires d'industrie Harold HUWART, du Président de Bourges Plus Pascal BLANC et du Vice-président de Bourges Plus en charge du Développement Économique et de l'Emploi Aymar DE GERMA. Le CETIM-CERTEC Centre-Val de Loire est déjà identifié par le Gouvernement pour être un des centres d'accélération du programme.

### Le dispositif Territoires d'industrie

Suite à une réflexion menée par le Gouvernement le 20 septembre 2018 pour relancer l'industrie en France, ce nouveau dispositif a été créé pour accompagner sur cinq ans, à l'échelle nationale, certains territoires à forte dimension industrielle dans le but de développer leur tissu industriel et leur attractivité. La liste des 124 territoires (dont Bourges Plus) bénéficiant du dispositif a été dévoilée le 22 novembre par le Premier ministre Edouard Philippe.



© INSA

# La French Tech dans l'action

**Deux ans après avoir rejoint la « French Tech Loire Valley », la Communauté d'Agglomération de Bourges dresse un bilan positif sur son engagement au service des entreprises innovantes et numériques de notre territoire.**



Piloté par le ministère délégué à l'Economie numérique, l'initiative « French Tech » est une mission dont l'objectif est de positionner la France sur la carte du monde des principales nations numériques. Ces champions du domaine ne se développent pas n'importe où. Des dizaines de métropoles dans le monde ont démontré qu'elles pouvaient en stimuler la création et le développement en se constituant en écosystèmes qui concentrent des communautés d'acteurs publics et privés très dynamiques. L'agglomération Bourges Plus a souhaité, en 2016, faire partie de la « French Tech Loire Valley » qui regroupait alors deux agglomérations, Tours et Orléans, afin d'accompagner les entreprises innovantes et numériques sur son territoire, mais aussi contribuer à développer un réseau économique actif de portée internationale. Mission remplie... Aujourd'hui, les startups berruyères technologiques et innovantes sont des plus prometteuses. Pour affirmer son engagement dans cette démarche de progrès continu, notre collectivité s'emploie également à impulser une dynamique collaborative, avec l'objectif de faire rayonner les entreprises de l'agglomération berruyère dans cet environnement favorisant leur visibilité et leur développement.

## **Des solutions innovantes par l'échange**

De nombreux entrepreneurs établis sur notre territoire se sont inscrits dans la démarche « French Tech » et ont développé un dynamisme numérique particulièrement fédérateur, en imaginant des projets d'alliances avec des laboratoires de recherche, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur et techniques locaux. En effet, le développement économique local passe aussi par la mise en relation des enseignants, des étudiants et des investisseurs présents sur nos territoires.

## **Un tremplin pour l'économie locale**

En partenariat avec la CCI du Cher, le Groupement d'Intérêt Public RECIA (Région Centre Interactive) et l'Agence Régionale de Développement Économique Dev'up

Centre-Val de Loire, la Communauté d'Agglomération de Bourges organise régulièrement des événements sur différentes thématiques. Ces manifestations rencontrent un franc succès et le nombre de participants inscrits est stable (90 personnes en moyenne) ou en augmentation. Elles favorisent la démocratisation des axes innovants développés ou commercialisés par les acteurs de notre écosystème local et régional, mais aussi les échanges tant verticaux qu'horizontaux entre leur public. Celui-ci est représenté par des dirigeants d'Entreprises ou de Groupes importants, de PME, de Corporations, d'Institutions, de Chercheurs, de Responsables d'enseignement, d'Associations...



Le format est celui d'un "afterwork". Plusieurs intervenants présentent leur activité ou organisent des démonstrations en direct. Cet espace de présentations et d'échanges permet au public d'échanger avec les orateurs, d'assister à des démonstrations personnalisées ou de tester les matériels ou applications présentées.

Depuis le début de nos actions, plusieurs thèmes ont été abordés comme le concept « French Tech » et sa déclinaison « Loire Valley », les plateformes collaboratives numériques territoriales, les objets connectés, la transition énergétique, la robotique...

Le prochain événement sur la thématique « Intelligence artificielle et Innovation » sera organisé dans le courant du premier semestre 2019. Un domaine dans lequel certaines entreprises berruyères pourraient se démarquer... A suivre !

## ● BOURGES

Jusqu'au 24 février  
Photographes de Nature, Muséum



17 février  
Bourges-Sancerre

Du 1<sup>er</sup> au 3 mars  
Bel'âge, 1<sup>er</sup> salon des Séniors, Palais d'Auron

Du 16 au 21 avril  
Printemps de Bourges

## ● MARMAGNE

9 février > 20h  
Soirée Saint Valentin animée par Les Loufoques,  
Salle des fêtes

24 février > 20h  
Dîner-concert de la Gearbaude, Salle des fêtes

17 mars  
Bal country Nashville 18, Salle des fêtes

30 et 31 mars > 14h30 à 19h  
24<sup>ème</sup> Rencontre artistique de Marmagne en  
fête, Gymnase

5 avril  
Carnaval de l'Amicale laïque  
Les Loufoques, Salle des fêtes

## ● MEHUN-SUR-YÈVRE

16 et 17 Février > 9h à 18h  
Brocante, Espace Maurice Genevoix

1 au 3 mars  
Bourse aux livres, Centre André Malraux

8 mars > 14h30 à 18h  
Braderie vente au sac, EHPAD-Maison de  
retraite

8 mars > 20h  
Soirée musicale par l'école de musique et le  
Lions Club Jean et Jeanne de Berry, Centre  
André Malraux

9 mars  
Ouverture de la pêche à la truite, Sablière des  
Varenes

10 mars > 15h  
Conférence « la Renaissance » par le GHAMY,  
Espace Maurice Genevoix

16 mars > 10h à 17h  
Atelier créatif «Carnaval» par  
Label'Berrichonne, Espace Maurice Genevoix

19 mars  
Journée nationale du souvenir des victimes  
civiles et militaires d'Algérie, de Tunisie et  
du Maroc

23 mars > 14h30  
Prix de l'amitié de l'Union Cycliste  
Mehunoise, rue Maurice Gorse

23 mars > 20h  
Concert par l'Harmonie municipale, Centre  
André Malraux

24 mars au 3 novembre  
Exposition «Les jouets anciens», Pôle de la  
Porcelaine

26 mars > 19h  
Heure musicale des ensembles par l'école de  
musique, Espace Maurice Genevoix

2 avril > 18h30  
Conte musical «Boucle d'or» par l'école de  
musique, Centre André Malraux

5 avril > 14h30 à 18h  
Braderie vente au sac, EHPAD-Maison de  
retraite

6 au 7 avril > 9h à 18h  
Bourse aux livres à 1€, Espace Maurice  
Genevoix

## ● MORTHOMIERS

8 et 9 février > 20h  
Cabaret Mortain, Salle des fêtes

2 et 3 mars  
Gains of Morth (jeux pour tous), Salle des  
Fêtes

9 mars  
Concours de belote du Club des Roches,  
Salle des Fêtes

16 mars  
Carnaval des enfants avec le groupe « la  
horde du contre-temps »

23 mars  
Théâtre avec la troupe du Théâtre Avaricum

30 mars  
Soirée dansante de l'Olympique Morthomiers

7 avril  
Courses cyclistes sur route par l'ALLC et prix  
de la Municipalité

## ● PLAIMPED-GIVAUDINS

9 et 10 février

"Matière à créer" , Salon et puces des loisirs  
créatifs par l'atelier aux 1000 facettes, Salle  
polyvalente

4 mars > 20 h  
Spectacle "Rire entretient la jeunesse de  
votre corps" par l'humoriste Sofiane, salle  
polyvalente, Maison Des Jeunes

8 mars > 20h30  
Spectacle humoristique "Pourquoi les poules  
préfèrent être élevées en batterie ? "  
de Jérôme Rouger, La Martingale, salle  
polyvalente, AMAP des 5+

10 mars  
Randonnée – Les Tortues de Plaimpied-  
Givaudins

16 et 17 mars  
Exposition « Terres d'expression », CACPG  
Poterie-Modelage, salle polyvalente

## ● SAINT-DOULCHARD

28 février > 14h  
Atelier d'écriture, Médiathèque

Du 2 au 10 mars  
Exposition « Infiniment Paysage », Domaine  
de Varye

2 et 3 mars  
Foire aux vins du Comité des Fêtes, Centre  
Socio Culturel

4 mars > 19h  
Lecture à haute voix, Domaine de Varye

5 mars > 14h  
Rencontres lectures, Médiathèque

9 au 24 mars  
Printemps des Poètes, Médiathèque

9 et 10 mars  
« StDoul' Chine » par l'Association des  
Familles Dolchardiennes, Centre Socio  
Culturel

16 au 24 mars  
Exposition « Autour du Surréalisme »,  
Domaine de Varye

28 mars > 14h  
Atelier d'écriture, Médiathèque

30 mars > 14h  
Atelier Généalogie, Médiathèque

## ● TROU

2 mars > 9h à 18h  
Bourse aux vêtements, Espace Jean-Marie  
Truchot

23 mars > à partir de 15h  
Théâtre, Espace Jean-Marie Truchot

6 avril > 9h à 18h  
Bourse aux vêtements, Espace Jean-Marie  
Truchot



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda de vos communes sur : [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

## TRAVAUX EAU POTABLE

### BOURGES

Quartier des Peintres (rues Cézanne, Renoir, Matisse, Gauguin, Dufy) : jusqu'à fin février

Rue Proudhon : jusqu'à début mars

Rue et impasse Diderot : avril à fin juillet

Rue Pierre Desbois : fin mars à fin avril

Rue Coulon : jusqu'à fin février

Rue Claude Monet : début mars à fin mars

Rue Croix Moult Joie : fin mars à fin avril

### SAINT DOULCHARD

Rues Pierre Michot et Maxime Lebrun : fin prévisionnelle fin mars

## TRAVAUX EAUX USEES

Transfert des effluents de Morthomiers : travaux en cours sur Morthomiers et sur la Chapelle St Ursin

### BOURGES

Route de la Chapelle (Future Zone Activité les BREUZES) : de mi-janvier à fin février

Rue Jacques Brel : Extension de collecteur eaux usées en cours

Allée François Arago : Dévoisement de conduite de refoulement prévu au 1er trimestre

Chemin Tortu, route de la Chapelle et chemin Tortiot : renforcement du réseau de collecte des eaux usées prévu au 1er trimestre

## TRAVAUX DIVERS

Aire des gens du voyage Travaux divers



# L'AGGLO EN BREF

## Bienvenue à Mehun-sur-Yèvre !

**Le 1<sup>er</sup> janvier dernier, Mehun-sur-Yèvre a rejoint Bourges Plus.**

L'agglomération regroupe désormais 17 communes : Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Lissay-Lochy, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis, Trouy et Vorly.



## Nouveau site Internet pour l'Agglomération

Bourges Plus a lancé fin 2018 son nouveau site Internet, qui se veut plus intuitif et plus proche de ses habitants. Découvrez son design épuré, sa simplicité d'utilisation et ses onglets d'accès direct aux services Bourges Plus. Un « mur » sur la page d'accueil affiche les dernières actualités publiées sur la page Facebook de l'Agglomération, pour ne rien manquer de la vie de votre territoire. Grâce au « responsive design » qui s'adapte aux supports nomades, vous pouvez désormais le consulter depuis votre smartphone ou votre tablette. Application disponible sur iOS et Android.



## Quelle place pour la pub ?

Améliorer la qualité du cadre de vie en limitant l'impact visuel des dispositifs publicitaires, tel est l'enjeu du règlement local de publicité intercommunal (RLPI) que Bourges Plus élabore actuellement.

Vous avez un avis sur la place de la publicité sur le territoire ? Venez participer à la réunion de concertation sur ce règlement le lundi 11 février à 19 heures à l'amphithéâtre du muséum d'histoire naturelle à Bourges



# L'AGGLO UTILE

## RENDEZ-VOUS SUR [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

### FORMATION/ENSEIGNEMENT

**IMEP • Technopôle Lahitolle**  
Boulevard Lahitolle  
18000 Bourges  
[imep@agglo-bourgesplus.fr](mailto:imep@agglo-bourgesplus.fr)  
[www.imep-bourgesplus.fr](http://www.imep-bourgesplus.fr)  
Contact : 02 48 67 58 00

### EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

**Bourges Plus**  
4 boulevard de l'Avenir  
18000 Bourges  
Lundi, mercredi, jeudi  
et vendredi :  
de 9h à 12h / 13h30 à 17h  
Mardi :  
de 10h à 12h / 13h30 à 17h  
[service.clientele@agglo-bourgesplus.fr](mailto:service.clientele@agglo-bourgesplus.fr)  
**N° Vert 0 800 897 730**

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**Bourges Plus Développement**  
Centre d'Affaires  
6, rue Maurice Roy  
18000 Bourges  
Tél. : 02 48 67 51 20  
Fax : 02 48 67 51 21  
[contact@bourgesplus-developpement.fr](mailto:contact@bourgesplus-developpement.fr)

### TRANSPORT

**AggloBus**  
Espace Nation  
1 place de la Nation  
18000 Bourges  
Tél. : 02 48 27 99 99  
Lundi au vendredi :  
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30  
Samedi :  
9h à 12h15 / 13h45 à 18h  
[www.agglobus.com](http://www.agglobus.com)

### HABITAT

**Site Foch**  
23-31 boulevard Foch  
18000 Bourges  
**N° Azur Habitat et  
Label logement étudiant  
0 810 200 133**  
[habitat@agglo-bourgesplus.fr](mailto:habitat@agglo-bourgesplus.fr)

### URBANISME

**Site Foch**  
23-31 boulevard Foch  
18000 Bourges  
Tél. : 02 46 08 11 13  
[urbanisme@ville-bourges.fr](mailto:urbanisme@ville-bourges.fr)

# MUSÉUM

*muséum*  
D'HISTOIRE NATURELLE  
BOURGES

  
BOURGES

## 14 DÉCEMBRE 2018 AU 24 FÉVRIER 2019

\*Photographes de nature 2018



© Isak Pretorius

# WILDLIFE PHOTOGRAPHER OF THE YEAR\*

**N** NATURAL  
HISTORY  
MUSEUM